RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

*Conseil Électoral Provisoire*

**Réf. : CEP / DC / 087-2526**

# LE CEP PARTICIPE À UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION DES PRIMO-VOTANTS ORGANISÉE PAR LE BINUH

Le Conseil électoral provisoire (CEP) a pris part, le vendredi 6 novembre 2026, à l'Hôtel Karibe, à une journée de sensibilisation des primo-votants organisée par le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), autour du thème : **« Primo-votants : comprendre le processus électoral et ses acteurs ».**

Cette initiative avait pour objectif de renforcer la compréhension du processus électoral auprès des jeunes, tout en encourageant leur participation, notamment celle des femmes, à la vie démocratique du pays.

Dans son allocution, le président du Conseil électoral provisoire, M. Peterson Pierre-Louis, a rappelé que l'âge de 18 ans marque une étape importante dans la vie d'un citoyen, puisqu'il ouvre notamment la voie à l'exercice du droit de vote. Il a ainsi invité les jeunes à prendre pleinement part à la vie démocratique, en faisant des choix libres et éclairés, à l'abri de toute forme de pression ou de marchandage.

Le président du CEP a également réaffirmé l'engagement de l'institution électorale à contribuer à la sensibilisation des jeunes sur leurs droits et leurs responsabilités électorales. Il a, par ailleurs, adressé un message particulier aux femmes, les encourageant à investir davantage les espaces politiques et démocratiques du pays.

Il a notamment attiré l'attention des participants sur l'inscription au registre électoral, les principales échéances du calendrier électoral et les différentes possibilités de participation au processus électoral.

De son côté, le Directeur général du ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action civique (MJSAC), M. Wilfince Mombrun, a souligné les nombreux défis auxquels fait face la jeunesse haïtienne. Il a notamment relevé que, au-delà des problèmes liés à la sécurité, la participation des jeunes et des primo-votants demeure confrontée à des difficultés d'ordre structurel, notamment un déficit de connaissance et d'information sur le processus électoral.

Il a ainsi estimé que la participation des primo-votants doit s'inscrire dans une démarche structurée de sensibilisation et de mobilisation, compte tenu du rôle essentiel de la jeunesse dans l'avenir du pays.

Pour sa part, la représentante du ministère à la Condition féminine et aux Droits des femmes, Mme Éveline Bien-Aimé François, a insisté sur la nécessité d'encourager les jeunes, particulièrement les jeunes filles, à s'impliquer dans la vie politique et démocratique. Elle a également rappelé l'importance de poursuivre les efforts de sensibilisation en faveur de l'inscription des jeunes sur le registre électoral.

La journée a également été marquée par un espace d'échanges et de débats animé par des jeunes femmes expérimentées et qualifiées. Les discussions ont porté sur les enjeux et les obstacles liés à la participation des jeunes, en particulier des jeunes femmes, aux affaires politiques et à la vie publique.

Par ailleurs, le Conseil électoral provisoire a organisé une simulation du processus d'inscription et de vote des électeurs. Le directeur du Registre électoral, Jean Marie Rémy, a présenté l'inscription mobile comme une nouvelle étape dans le développement des mécanismes d'enregistrement des électeurs, précisant que sa mise en œuvre est actuellement en cours d'implémentation.

Le Conseil électoral provisoire réaffirme son engagement à accompagner les efforts de sensibilisation et d'éducation électorale, en vue de favoriser une participation citoyenne inclusive, éclairée, responsable, dans le respect du droit de chaque citoyenne et de chaque citoyen de participer à la vie démocratique du pays.

**Pétion-ville, le 6 novembre 2026**
**Pour authentification : (509) 4420-6006**